

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 MAI 2026 A 19H30

Le 18 mai 2026, le conseil municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 12 mai 2026 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

### Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Amir BEN MERZOUG, Nadia CARCASSET, Jean-Pierre VIMARD, Sarah BENHAMMOU, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Héritier LUNDA, Karine FARINA, Marc LE MEUR, Mohammed ZAOUÏ, Laurence BELAIGUES, Philippe DECOMBLE, Maria DE JESUS, Michelle BOUCHON, José MARTINS, Patricia BARTOLI, Brahim OUAREM, Cathy DA MOTA, Franck CHAUVEAU, Florence ROGER, Marie-Eve HODGI, Emmanuel GAPAILLARD, Stéphanie DALMASSO, Raymonde BLÉCOURT, Adrien FRANCISCO, Mickael AMAND, Patricia QUIEDEVILLE, Marie-Noëlle ROLLY, Dimitri GORGE-BERNAT, Mélanie SCHLATTER, Ivan CARRENO, Tahamout BENKHETTACHE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

### Excusés ayant donné pouvoir :

Jacques BOULANGER (pouvoir à Jean-Pierre VIMARD), Naïma FERROUDJI (pouvoir à Sarah BENHAMMOU), Bertrand PUARD (pouvoir à Nathalie VASSEUR), Sébastien CHAMBRY (pouvoir à Philippe ROGER), Julie FERRÉ (pouvoir à Mickael AMAND).

### Absents Excusés :

#### Nombre de membres

composant le conseil : 39

en exercice : 39

présents : 34

représentés : 5

absents : 0

Frédéric PETITTA, Maire, ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Sarah BENHAMMOU est élue secrétaire.

**Délibération n°26-92**

DGS : Nathalie COLUCCI

Service : Administration Générale

Affaire suivie par Claire PIERONI

**COMPTE RENDU DE MONSIEUR LE MAIRE AU CONSEIL  
DE SA DÉLÉGATION DE POUVOIRS**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122.22 et L.2122.23 ;

VU la délibération n°14190 du 23 mai 2020 par laquelle l'assemblée délègue au maire ses attributions pour la durée de son mandat pour les matières mentionnées aux alinéas 1 à 26 inclus hormis les 17, 21 et 25 de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération 26-46 du 3 avril 2026 par laquelle l'assemblée délègue au maire ses attributions pour la durée de son mandat pour les matières mentionnées aux alinéas 1 à 31 inclus hormis les 25, 28 et 30 de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire rend compte au conseil municipal de ladite délégation, à savoir :

N°2026-102 Contrat avec Karakoil Production

N°2026-81 Contrat pour un bal avec Pascal De Smet

N°2026-82 Contrat pour un bal avec Joël Mazurier

N°2026-70 Contrat avec Scène Libre

N°2026-71 Contrat avec la SAS En scène productions

N°2026-72 Contrat avec la SAS En scène productions

N°2026-73 Contrat avec l'association Chapeau l'Artiste

N°2026-74 Contrat avec la société Sudden Théâtre

N°2026-75 Contrat avec la Compagnie Miss O'Youk

N°2026-77 Convention avec Adadiff Casi

N°2026-92 Convention avec l'UMPS - Fête des mômes

N°2026-98 Avenant au contrat avec l'association Trafikandars

N°2026-101 Contrat avec la Compagnie Paname Pilotis

N°2026-66 Convention d'occupation du domaine public avec l'Établissement Public de Santé Barthélémy-Durand, pour le passage de la fibre optique

N°2026-78 Avenant n° 2 à la convention d'occupation précaire du domaine public - 1 av. E. Zola

N°2026-85 Formation du personnel avec Drone Center formations

N°2026-88 Apprentissage avec l'organisme IPF Conseil et Ressources

N°2026-89 Apprentissage avec le CFA Intégrale Académy

N°2026-90 Formation du personnel avec l'organisme Champ Social Formations

N°2026-91 Formation du personnel avec l'organisme Fredon

- N°2026-109 Convention relative aux missions du service de médecine du travail du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne
- N°2026-68 Maintenance du chargeur automatique de bandes
- N°2026-69 Signature du contrat avec ADM Spectacles
- N°2026-76 Maintenance de la tribune télescopique de la salle Gérard Philipe - signature du contrat
- N°2026-79 Travaux de raccordement électrique du bâtiment tertiaire route de Longpont - Modification de contrat n°1
- N°2026-80 Entretien des hottes des cuisines et nettoyage des conduits des séchoirs - Signature du contrat
- N°2026-93 Migration des logiciels et outils Atal et E-Atal - Signature du contrat
- N°2026-94 Contrat d'abonnement des licences Sophos
- N°2026-95 Hébergement et maintenance du site internet de la ville - Acte modificatif n°1
- N°2026-96 Entretien et réparation de matériels horticoles, fourniture de pièces détachées, accessoires et consommables
- N°2026-97 Prestation d'élagage en taille architecturée
- N°2026-100 Fourniture et livraison d'arbres
- N°2026-104 Support et abonnement à la solution WebAdm
- N°2026-105 Acquisition d'un tracteur

Pour extrait conforme.



**Frédéric PETITTA**  
Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois  
Président de Cœur d'Essonne Agglomération